Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_060-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 23 juin 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
DEVIS ELECTRICITE LOCALTECHNIQUE ET PREAU étang de la Roche

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absente excusée : LEMONNIER Anne-Sophie, adjointe (pouvoir à LECUYER Arnaud)

Secrétaire de séance :
M. DUMOULIN Bruno

Monsieur Jean-Paul DURAND informe l'assemblée que suite au contrôle des installations électriques de l'APAVE, des travaux de mise en conformité sont à prévoir au local technique ainsi qu'au préau de l'étang de la Roche.

Aussi, concernant l'installation l'installation des nouvelles toilettes à l'étang de la Roche, il convient de prévoir le raccordement électrique.

Pour ce faire, Monsieur DURAND propose un devis de Mickaël OUTIL de Val d'Arguenon pour un montant HT de 5 379.33 € soit 6 455.20 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le devis proposé et autorise Monsieur le Maire à le signer et à régler au-delà du montant si l'exécution des travaux l'exigeait.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance,
Bruno DUMOULIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260707-2026_060-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 30 juin 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 30 juin 2026

Le Maire

